

MEGAWATT



+ nanorisque

Le journal semestriel du complexe technique de l'environnement ASTRIA - Mai 2009

éditorial

L'ADAPTATION EST UNE LOI DE L'ÉVOLUTION...

Le double effet tri

Les économies d'énergie et la protection de l'environnement sont dans tous les esprits. Notre usine ASTRIA occupe une place privilégiée, aux avant-postes du tri, et ces dernières années nous avons pu constater que les quantités de déchets triés augmentaient de façon exponentielle...

D'un côté, la CUB a su encourager quand il le fallait le développement du tri en équipant les communes et en optimisant la collecte en porte à porte. Mais il faut aussi saluer l'effort des citoyens qui trient aujourd'hui avec application et de plus en plus. Résultat : les tonnages d'emballages et papiers recyclables réceptionnés par ASTRIA sont en constante augmentation.

ASTRIA en mode adaptation

Notre rôle d'industriel est de rester en phase avec la communauté pour laquelle nous travaillons, d'être sur le qui-vive, en auto-adaptation permanente. Depuis deux ans, nous avons anticipé cette augmentation. En concertation avec la CUB, nous avons donc augmenté en un temps record (7 semaines) la capacité de notre centre de tri de 30 000 t à 50 000 t. Nous avons optimisé notre processus industriel pour trier dès 2009, 40 000 t de produits recyclables et 50 000 t à terme.

Le plus grand centre de tri français

Désormais ASTRIA est le plus important centre de tri français et met en œuvre les technologies les plus avancées dans ce domaine. Je tiens tout particulièrement à féliciter Thierry LAMOTTE pour cette réalisation exemplaire et plus largement pour toute son action menée ces 7 dernières années en tant que Directeur du site. Thierry a été appelé à exercer de nouvelles fonctions chez SITA et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses prochaines missions. C'est Claude LÉONARD qui le remplace dès à présent à la tête d'ASTRIA (voir encadré).

Très bonne lecture de ce nouveau numéro de MEGAWATT, à la découverte du centre de tri, rénové et modernisé !

Jean-Mary LEJEUNE
Président Directeur Général
d'ASTRIA

Un centre de tri en avance, pour longtemps !

pages 2-3

Une opportunité de trier encore mieux.

Incinération taxée, incinération valorisée

Reconnaissance et nouvelles règles fiscales du Grenelle de l'environnement.

page 4



Le centre de tri du XXI^{ème} siècle !

Le tri sélectif est en ordre de marche sur la Communauté Urbaine de Bordeaux : face à la demande citoyenne, la collectivité a équipé de nouveaux quartiers et accéléré sa fréquence de ramassage en porte à porte. ASTRIA, une fois de plus, a assuré sa mission de service public en répondant à cette nouvelle donne : en décembre dernier, la capacité du centre de tri a été augmentée de 30 000 t à 50 000 t.

Bienvenue à Claude Léonard

Depuis le 1^{er} avril dernier, Claude LÉONARD remplace au poste de Directeur d'ASTRIA Thierry LAMOTTE parti occuper de nouvelles fonctions au sein du groupe SITA, après 7 années passées à Bègles. Agé de 49 ans, Claude, occupait depuis près de 10 ans le poste de Directeur d'ECONOTRE (Novergie), site de valorisation des déchets de la région toulousaine (capacité de l'unité de valorisation énergétique : 170 000 t/an ; capacité du centre de tri : 30 000 t/an).



Groupement d'Architectes B. SCHWEITZER - J. de GIACINTO
Atelier B.P. SCHWEITZER

Un centre de tri en avance, po

Une opportunité de trier encore mieux

L'apport volontaire subsiste, mais il est peu à peu remplacé par une collecte en porte à porte. L'hyper centre bordelais et de nombreuses communes bénéficient maintenant de ce système pratique. Cet effort, associé à l'augmentation annuelle du tonnage d'emballages et de papiers triés par les particuliers (environ 2%) a multiplié le tonnage trié par ASTRIA par quatre depuis 10 ans.

■ Les prévisions sont claires : à l'horizon 2010-2011 le centre de tri traitera près de 50 000 t par an ! Mais déjà, pour accueillir les 40 000 t prévues en 2009, ASTRIA se devait de faire évoluer son centre de tri. Cela n'a pas été une contrainte, mais une opportunité d'investir dans un process industriel unique en France, ultra moderne et performant, pour un tri exemplaire.



Une installation unique en France

La nouvelle unité de tri a démarré en décembre 2008, après 7 semaines de travaux. La structure même du bâtiment n'a pas été touchée, car elle avait été conçue dès son origine pour son extension, mais il a fallu, dans ces délais très courts, démonter et remplacer entièrement l'ancien process. A la place de la chaîne qui autrefois triait 6 t de déchets par heure, on trouve aujourd'hui une chaîne qui trie 12 t à l'heure. Avec 50 000 tonnes triées par an, le centre de tri d'ASTRIA est désormais le plus important centre de tri de collectes selectives de France.

La chaîne dite des corps plats

Est constituée de quatre séparateurs balistiques permettant de faire un pré tri avant l'arrivée des produits sur la chaîne. Ils séparent les corps creux des corps plats. Auparavant, le tri des cartons se faisait manuellement. Désormais, deux décartonneurs séparent automatiquement le carton des papiers en jouant sur la rigidité des cartons. Ces décartonneurs, sont des prototypes, uniques en France.



La chaîne des corps creux

Est composée d'un électro aimant qui retire les métaux ferreux des déchets, tandis qu'un séparateur à courant de Foucault extrait les métaux non ferreux, notamment l'aluminium. Deux machines optiques séparent automatiquement les plastiques entre eux. Ces déchets sont ensuite envoyés vers la cabine de tri où les opérateurs affinent le travail des machines. Les emballages une fois triés tombent dans des boxes à vidange automatique, avant d'être pressés, comprimés et conditionnés sous forme de balles prêtes à être expédiées vers les filières de revalorisation.



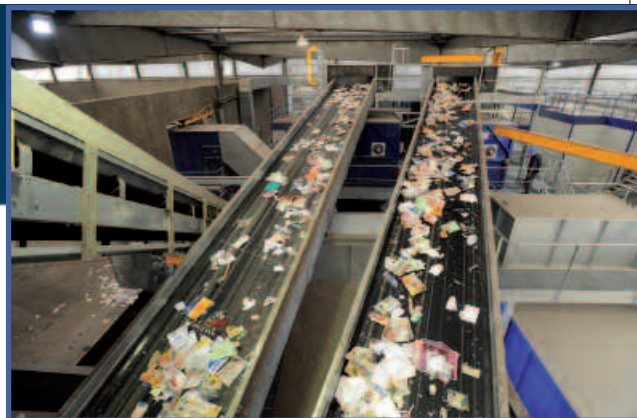
pour longtemps !

Et l'humain dans tout ça ?

Le confort et la sécurité des agents n'ont pas été oubliés. Au contraire : ASTRIA a profité de ces importants travaux au centre de tri pour mettre en place une nouvelle organisation du travail de ses agents, plus ergonomique et sécuritaire. La précision accrue des machines permet par exemple de repérer des objets inférieurs à 60 mm, telles que les seringues. Ces déchets infectieux sont automatiquement dirigés vers la partie "refus", sans passer par la chaîne de tri. Les trieurs n'ont même plus à les manipuler. Tous les produits malodorants ou qui peuvent blesser les trieurs sont en quasi totalité extraits par des machines. L'installation de boxes de vidange, eux aussi automatiques, évite la circulation d'engin dans le centre de tri : finis les risques de collision avec un agent, finis les gaz d'échappement ! L'émission de poussières a été traitée par brumisation afin que l'atmosphère retrouve sa pureté. Enfin, le confort en cabine a été amélioré : elle bénéficie désormais de la climatisation, du chauffage, d'un logiciel de conduite plus ergonomique, et de rehausseurs intégrés réglables pour éviter aux agents les positions trop inconfortables (notamment penchés en avant). ASTRIA possède le centre de tri du XXI^{ème} siècle : les installations sont en ordre de marche pour atteindre l'objectif annoncé de 50 000 tonnes de déchets traitées par an.

Le centre de tri, ça chiffre !

- Investissement supplémentaire : 3 millions d'euros.
- Capacité de traitement : 50 000 t / an.
- Personnel : 50 agents sur 3 postes tournent pendant 5 jours (nuit et jour).
- Tonnages d'emballages et papiers triés à l'année* :
Acier : 2,20%, Aluminium : 0,40 %, Tetra : 1,30 %,
Carton : 16 %, Papier : 25,10 %, Journaux et magazines : 36 %, PEHD : 2%, PET couleur : 1%, PET incolore : 3%, Refus : 13%.
** en pourcentage des 40 000 tonnes prévues en 2009*
- Tonnes d'emballages et papiers triés/jour : 160
- Sur 40 000 t de collecte sélective, ASTRIA traite 80 millions de bouteilles en plastique !



Thierry Lamotte : "Trier plus pour dépenser moins !"

"Nous avons atteint notre quota de 30 000 t de déchets triés par an. La CUB aurait pu confier l'exploitation d'un nouveau centre de tri à un autre prestataire. Elle a choisi de conserver sa confiance à ASTRIA. En échange, nous avons démontré notre capacité d'adaptation. Et c'est un excellent calcul pour toute la communauté : plus on trie, plus on économise car le prix à la tonne est dégressif. En d'autres termes, trier plus c'est dépenser moins !"

TGAP : Bon sens et reconnaissance

Incinération taxée, incinération valorisée

Le Grenelle de l'environnement a fixé de nouvelles règles fiscales sur le traitement des déchets ménagers. Une Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) s'applique à l'incinération et davantage encore à l'enfouissement. On leur préfère logiquement le tri, le recyclage et la valorisation organique. Ces choix correspondent parfaitement à la philosophie d'ASTRIA qui fait du tri et de l'incinération des procédés complémentaires.

La Taxe Générale sur les Activités Polluante fixe en 2009 à 7 € la taxe sur la tonne de déchets traitée par incinération. Mais il y a quelques subtilités... Ainsi, cette taxe peut descendre à 4 € la tonne pour les sites certifiés ISO 14 001. Mieux, ce tarif pourrait être encore revu à la baisse et atteindre 2 € à conditions d'obtenir deux critères sur les trois suivants : que le process d'incinération soit certifié ISO 14 001, qu'il ne rejette que 80 mg d'oxyde d'azote par m³ plutôt que les 200 mg réglementaires, et que la combustion des déchets permettent une valorisation optimale de l'énergie produite. Ce troisième critère est encore flou, le législateur devra en préciser l'exacte nature dans les prochaines semaines. Concernant les centres d'enfouissement, la TGAP fixée à 15 € la tonne en 2009 peut descendre à 13 € si le centre est certifié ISO 14 001. Le tri et le recyclage ne sont évidemment pas taxés.

Chaque déchet a sa place

Avec cette taxe, le Grenelle de l'environnement instaure clairement une hiérarchisation des différents modes de

Euros/tonne en 2009



traitements des déchets. Cette mesure est positive : elle encourage d'abord le tri et le recyclage... et c'est bien normal ! Mais en taxant davantage les CET ou les usines d'incinération moins performantes, le Grenelle va plus loin. Il reconnaît notamment pour l'incinération l'importance de la valorisation énergétique. Puisqu'il est impossible de tout trier, de tout recycler ou de tout transformer en compost, l'incinération est une solution efficace et raisonnable pour traiter nos déchets. Cette philosophie est depuis toujours celle d'ASTRIA. En doublant la capacité de notre chaîne de tri, nous avons devancé la TGAP. Le tri reste donc notre priorité, mais nous pensons que les filières de traitement sont complémentaires. Les CET ont un rôle à jouer dans la protection de l'environnement : il existe des déchets qui, du fait de leur pouvoir calorifique faible ou de leur composition, ne sont pas valorisables par l'incinération. Ces déchets ont leur place dans les centres enfouissement.

La TGAP est finalement l'indice d'une double prise de conscience : les filières de traitement sont complémentaires, et l'incinération n'est pas la "bête noire" de la valorisation !



Journal MEGAWATT + nanorisque - Contacts et questions à : ASTRIA - Rue Louis Biériot - 33323 BÈGLES CEDEX - Tél. 05 57 35 16 80 - Fax 05 57 35 16 81

Directeur de Publication : Jean-Marq Lejeune - Conception/Réalisation : JMD Conseil, Bordeaux - Rédaction : Manuel RUIJER - ©Photo : Laurent Wangermez [sauf mention].

Groupement d'Architectes B. SCHWEITZER - J. de GIACINTO - Atelier B.P. SCHWEITZER



Imprimé sur du papier recyclé.